

## DELEGATION GENERALE

Etablissement support du GHT  
Somme Littoral Sud

Amiens, le 30/11/2017

### LA DIRECTRICE GENERALE DU CHU AMIENS PICARDIE, ETABLISSEMENT SUPPORT DU GHT SOMME LITTORAL SUD

Vu le code de la santé publique notamment ses articles L. 6132-3, L. 6143-7, R. 6143-38 et D. 6143-33 à 35 ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n°88-976 du 13 octobre 1988 relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires hospitaliers, à l'intégration et à certaines modalités de mise à disposition ;

Vu l'instruction interministérielle n° DGOS/GHT/DGFIP/2017/153 du 4 mai 2017 relative à l'organisation des groupements hospitaliers de territoire ;

Vu la convention constitutive du GHT Somme Littoral Sud du 29 juin 2016 et ses avenants ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu le décret du Président de la République en date du 1er septembre 2015 nommant Madame Danielle PORTAL en qualité de Directrice Générale du C.H.U. d'Amiens ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 11 septembre 2015 nommant Madame Danielle PORTAL en qualité de Directrice Générale du C.H.U. d'Amiens ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 19 novembre 2015 nommant Monsieur Gérard STARK en qualité de Directeur Général Adjoint du C.H.U. d'Amiens à compter du 4 janvier 2016 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 3 décembre 2015 nommant Madame Anne LANGELLIER en qualité de Directrice Adjointe du Centre Hospitalier de l'arrondissement de Montreuil sur Mer et du Centre Hospitalier d'Hesdin à compter du 26 septembre 2014 ;

Vu la convention de mise à disposition de Madame Anne LANGELLIER en qualité de Secrétaire Générale du GHT Somme Littoral Sud ;

## DECIDE

**Article 1er** : Délégation permanente est donnée à Monsieur Gérard STARK, Directeur Général Adjoint du CHU Amiens Picardie, à l'effet de signer au nom de Madame Danielle PORTAL, Directrice Générale de l'établissement support du GHT Somme Littoral Sud:

Tous les documents suivants relatifs à la gestion du GHT Somme Littoral Sud.

**Article 2** : En cas d'absence, d'empêchement ou d'indisponibilité simultanés de Madame Danielle PORTAL, Directrice Générale de l'établissement support du GHT Somme Littoral Sud et de Monsieur Gérard STARK, Directeur Général Adjoint du CHU Amiens Picardie, délégation générale de signature est donnée à Madame Anne LANGELLIER, Secrétaire Générale du GHT Somme Littoral Sud.

**Article 3** : Cette délégation de signature prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts de France – Préfecture de la Somme avec une application au 1 janvier 2018.

Le Directeur Général Adjoint  
du CHU Amiens Picardie,



Gérard STARK

Directrice Générale de l'établissement  
support du GHT Somme Littoral Sud



Danielle PORTAL

La Directrice Adjointe  
Secrétaire Générale du GHT  
Somme Littoral Sud



Anne LANGELLIER